



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des personnes exilées à Calais

Question écrite n° 42538

Texte de la question

Mme Cécile Delpirou appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la grève de la faim entamée ce 11 octobre 2021 par trois militants du Secours catholique à Calais. Les actions de démantèlements régulières que mènent les forces de l'ordre ainsi que les politiques du Gouvernement qui visent à encadrer la distribution des biens de première nécessité sont motivées par un souci du maintien de l'ordre et de la limitation des installations. Or, malgré ces dispositions, la situation migratoire à Calais demeure difficile. Les arrivées et les traversées illégales ne diminuent pas et les conditions de vie des migrants ne cessent de se dégrader. Il s'agit de près de 2 000 individus, de familles ou de mineurs seuls, qui sont concernés par cette situation. En septembre 2021, c'est un adolescent de 16 ans qui a perdu la vie en essayant de rejoindre l'Angleterre. Les associations se sentent aujourd'hui impuissantes face à cet état des lieux. La grève de la faim débutée en octobre 2021 se fonde sur des demandes claires : l'arrêt des expulsions et des démantèlements pendant la trêve hivernale et l'ouverture d'un dialogue avec le Gouvernement. Cependant, les discussions semblent aujourd'hui figées, malgré l'intervention de Didier Leschi comme médiateur gouvernemental. Après deux rencontres avec les acteurs associatifs et les grévistes, aucune proposition concrète n'a encore été adoptée et mise en place afin de sortir de cette crise. Face à cette situation, elle lui demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour répondre aux attentes des acteurs associatifs concernant la question migratoire à Calais qui demeure préoccupante dans la perspective de la saison hivernale à venir.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Delpirou](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42538

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2021](#), page 8243

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)